

À Cœur Joie

l'asso du chant choral en France

COMMUNIQUÉ 24 avril 2020

Reprise des activités chorales, donner du temps au temps.

Les connaissances épidémiologiques officielles disponibles à ce jour, les spécificités de la pratique vocale collective et les contraintes réglementaires en vigueur nous poussent à analyser la situation actuelle afin de proposer une interprétation prospective pour les mois à venir.

Il en ressort qu'une **reprise des activités de chant collectif en présentiel avant le printemps 2021 semble constituer un véritable facteur de risque.**

Pourquoi?

- Le chant collectif est une activité à haut risque de transmission virale (par voie aérosol).
- L'immunité n'est, pour l'instant, envisagée que par vaccination
- La disponibilité d'un vaccin est estimée pour le printemps 2021 au plus tôt.

Cette échéance devra être réévaluée en cas de progrès plus rapide de la science, ou de survenance de méthodes permettant de garantir la sécurité sanitaire des pratiquants et du public.

Néanmoins, **à ce jour, nous recommandons aux pratiquants d'envisager une adaptation importante ou un gel des activités en présentiel** d'ici à la maîtrise de la pandémie.

À date, et après consultation de la littérature médicale et de spécialistes, il semble nécessaire de limiter les interactions entre pratiquants selon les modalités suivantes:

- Respect des distances de sécurité
 - Travail sur une seule ligne de chanteurs
 - Espacement latéral minimal de deux mètres entre chanteurs
 - Chef/fe très éloigné/e, masqué/e
- Espace de travail
 - Plein air à privilégier
 - Travail en intérieur à condition d'ouvrir portes et fenêtres

- Pas de brassage d'air (climatisation) > risque de diffusion des aérosols
- Participants
 - Moins d'une dizaine
 - Éviter les catégories à risques de comorbidité (+65/+70 ans, diabétiques, cardiaques, surpoids/obésité, etc.)
 - Tout signe d'infection possible d'un participant (fatigue, fièvre, toux, etc.) conduit à son retrait temporaire de la pratique collective.

Ces indications:

- ne sont pas des instructions officielles, et ne s'y substituent pas
- sont proposées comme éléments de réflexion pour la prise de décision autonome et en responsabilité de tous les acteurs du secteur
- seront réévaluées et réactualisées au vu de l'avancement de notre compréhension du risque (www.choralies.org)

L'association À Cœur Joie a, dès le début avril 2020, organisé ses équipes et activités pour se projeter dans un processus de reprise et de reconstruction :

- tenue d'une AG en ligne avec 160 participants et vote électronique (nouveau CA)
- mise en place de rendez-vous bihebdomadaires d'échange en ligne autour des outils de la reprise (entre 50 et 70 participants par séances)
- campagne de contact avec les membres pour faire remonter la situation du terrain et briser l'isolement
- effort d'élaboration stratégique sur les échéances d'une reprise en sécurité sanitaire réelle (le chant choral est une activité à risque accru)
- en projet: formations en ligne, coopération avec des scientifiques pour créer des guides de gestes barrières adaptés, mobilisation des membres malgré une réduction/arrêt des activités chorales, etc.

Par ailleurs, tirant les conséquences de cette analyse de la situation, et privilégiant la sécurité sanitaire des pratiquants sur toute autre considération, le conseil d'administration a décidé:

- **de reporter ou annuler les activités prévues jusqu'à fin septembre 2020**
- d'adapter, quand cela est possible, les activités prévues après cette date
- d'évaluer la situation une fois par mois et de décider des mesures supplémentaires de report ou d'annulation nécessaires jusqu'à résolution de la crise

Elle portera les besoins spécifiques du secteur à la connaissance du grand public et des autorités, et militera pour une politique ambitieuse de revitalisation du secteur, facteur de lien social.

Promouvoir la rencontre physique des individus à travers la pratique chorale est un des fondements de notre association. C'est donc un véritable déchirement que de

préconiser la suspension de ces rencontres. Néanmoins, il est de notre responsabilité d'analyser la situation au vu des données scientifiques du moment, et de tenir un discours concret et sans ambiguïté permettant à tous les acteurs du secteur de prendre leurs responsabilités, et de mobiliser leurs énergies pour organiser une reprise porteuse d'espoir.

L'action collective, solidaire et responsable est au coeur de la pratique chorale. Elle sera notre force pour surmonter cette épreuve.

Le Conseil d'Administration

À Cœur Joie France

le 24 avril 2020